

DANS CETTE ÉDITION...

- Mot de la présidente
- Capsule historique
- Histoire de la seigneurie de Lotbinière
- Accès au local de la société
- Prix du patrimoine 2013
- Livret Villages et Visages en Lotbinière – Les moulins
- Renouvellement de votre adhésion 2013
- Salon du livre – Québec 2013
- Histoire de la municipalité de Lotbinière
- Chemin de la Vieille-Église à Lotbinière
- Offre d'emploi étudiant

Mot de la présidente

En 2013, la société sera encore très active. D'abord, la remise des prix du patrimoine tant à la MRC de Lotbinière que pour la région Capitale Nationale-Chaudière-Appalaches. Notre livre *Lotbinière - une belle connivence* aux éditions GID dans la collection 100 ans noir sur blanc est mis en candidature dans la catégorie interprétation et diffusion.

Nous sommes à compléter l'écriture du deuxième livret Villages et Visages en Lotbinière – Les moulins.

Une fois de plus, la société va participer aux balades d'automne en Lotbinière, édition 2013.

Maintenant nos membres ont l'opportunité de s'inscrire en ligne via notre site WEB. Un mot de passe vous sera attribué afin d'avoir accès à toutes nos références sur le site.

Sylvie Bernard, présidente

CAPSULE HISTORIQUE - Fantôme du Moulin du portage :

La région de Montréal et la vallée du Richelieu sont en pleine ébullition et, comme une traînée de poudre, l'agitation s'étend partout au Québec.

Un groupe de Patriotes songe au Moulin du Portage comme forteresse après la défaite à St-Eustache. Le projet est abandonné. Mais l'ombre de nos vaillants Patriotes hantera le Moulin du Portage pendant plusieurs décennies.

Le patriote Nicholas Arsenault, dit le « déporté »⁽¹⁾, blessé gravement à la bataille de St-Eustache, réussit à fuir avec quelques compagnons l'horreur des lieux.

Poursuivi par des patrouilles anglaises, harcelé par ses propres compatriotes, Nicolas Arsenault se réfugie au Moulin du Portage. Le meunier de l'époque donna l'hospitalité à ce courageux défenseur de nos libertés malgré les sanctions sévères de la cour martiale à ceux qui abritent et aident les patriotes.

Après plusieurs nuits de veille et de dévouement où les soins du meunier furent vains, notre vaillant patriote succomba à ses blessures. Il fut enterré secrètement, la nuit, dans un cimetière de la région, sans office religieux.

Sept ans après la mort de Nicolas Arsenault, des bruits étranges sont entendus dans les combles, le soir, quand la grande roue est immobilisée. Comme les premiers bruits débutèrent à l'anniversaire de la mort du « déporté », on songea aussitôt à son âme.

Il venait rappeler ses souffrances aux nouveaux résidants. On récita donc des Pater, des Ave Maria et des De Profundis, mais rien n'y fit. À chaque soir, lorsque le mécanisme devenait silencieux, les bruits étranges continuaient à semer la terreur à l'étage du bas.

Un missionnaire de passage dans la région tenta d'apaiser le fantôme. Il brûla un cierge et aspergea de l'eau bénite dans le réduit où Nicolas avait rendu l'âme. Encore là, rien n'y fit. Les bruits continuèrent à terroriser les résidants du moulin.

Un vieil ermite, réputé pour sa sagesse fut consulté. Après quelques heures de réflexion, l'ermite donna le conseil suivant : « Faites chanter sept messes, soit une par jour et ensuite une tous les sept ans pour l'âme de Nicolas ».

Le conseil fut suivi et aussitôt les bruits cessèrent. À chaque anniversaire de la mort du « déporté » les bonnes gens du Moulin du Portage récitèrent un Pater et trois Ave Maria. On fit chanter à tous les sept ans une messe pour le repos de l'âme de ce valeureux Patriote. Néanmoins l'ombre de Nicolas Arsenault continua à errer dans les combles mais sans effervescence.

Ce texte fut écrit en 1890 par Marie Hébert et repris par Michel Gaudet

(1) Ce surnom vient du fait que son grand-père avait été déporté en Acadie par les Anglais en 1755.

Seigneurie de Lotbinière

La seigneurie de Lotbinière est l'une des rares – sinon la seule – dont le territoire ait été maintenu presque intact pendant trois siècles (de 1672 à 1967) entre les mains des descendants d'une même famille, à travers deux branches, les Chartier et Joly de Lotbinière.

René-Louis Chartier de Lotbinière devient en 1672, le premier seigneur de Lotbinière, territoire correspondant aux limites actuelles de Saint-Louis de Lotbinière. Les agrandissements de 1685, 1686 et 1693 firent tripler l'étendue de la seigneurie. Ce premier seigneur, comme propriétaire terrien et entrepreneur de peuplement, concède les premières terres à l'embouchure de la rivière du Chêne et les terres voisines du Platon. Ainsi, en 1681, seulement onze (11) censitaires sont établis dont huit (8) familles composées de cinquante-cinq (55) personnes formant, en y ajoutant les trois (3) célibataires, une population globale de cinquante-huit (58) âmes. Le nouveau seigneur semblait être peu pressé de s'établir sur sa terre, condition imposée aux titulaires de seigneurie. Ce ne sera qu'aux alentours de 1830 que la seigneurie de Lotbinière verra son seigneur s'établir sur ses terres.

Parmi les premiers colons qui se sont établis ici avant l'an 1700 et qui ont laissé des descendants, on remarque :

- Pierre Lapointe dit Tousignant (ancêtre aussi des familles Vaudreuil et Noël)
- Michel Lemay, qui a laissé une marque profonde dans la paroisse.
- Jean Beaudet, une première famille des plus prospères.
- Jean Hamel, qui a laissé de nombreux descendants.
- Daniel de Nevers, ancêtre des Boisvert.
- Jean Pérusse (c'est sur sa terre qu'a été construite l'église actuelle)
- Louis Augé dont le fils a possédé le 1er moulin à scie.

En 1709, Louis-Eustache Chartier devient le deuxième seigneur de Lotbinière. L'année 1723 améliorera le sort des censitaires par le premier chemin verbalisé de la seigneurie. De plus, l'acte d'aveu et de dénombrement de 1724 révèle qu'il y avait déjà un commencement de colonisation dans l'arrière-pays.

Selon les dires du Seigneur, il y aurait eu sur son domaine une église et un presbytère, une maison de colombages, une étable et un « moulin à eau faisant farine ». Le nombre de censitaires s'élève à cinquante-et-un (51).

De son temps, un évènement remarquable se passe. Devenu veuf en avril 1723, Monsieur de Lotbinière décida d'embrasser l'état ecclésiastique dans les années qui suivirent. On le retrouvera donc prêtre, doyen de l'église cathédrale et conseiller au Conseil Supérieur de Québec.

À sa mort en 1749, son fils Michel deviendra seigneur de Lotbinière. Eustache-Gaspard-Alain Chartier de Lotbinière deviendra le quatrième seigneur en 1770 et sera celui qui déploiera le plus d'efforts au développement de sa seigneurie. Il vient en personne visiter son domaine, chose rare du temps de ses prédécesseurs. Notons que ce seigneur avait une résidence secondaire à Montréal et habitait à Vaudreuil puisqu'il avait acheté de son père l'ensemble des seigneuries (Vaudreuil, Rigaud-Vaudreuil (Beauce), Beauharnois) que ce dernier avait acquis lors de son séjour en France.



Moulin du Portage avant l'incendie
Photo 1094 - SPHSL

LES MEMBRES DE VOTRE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Présidente

Sylvie Bernard
948, Gosford Est
Ste-Agathe-de-Lotbinière
418 599 2942

Vice-présidente

Francine Lemay
124, Rang St-Michel
Leclercville
819 292 2037

Secrétaire

Mélanie St-Jean
196, 3e Rang Ouest
Saint-Agapit
418 888 5075

Trésorier

Claude Crégheur
7375, Route Marie-Victorin
Lotbinière
418 796 0097

Administrateur (trice)

Christine Rousseau
6265, rue Principale
Sainte-Croix
418 701 0979

Collaborateurs (trices)

Marie-France St-Laurent
Ethnologue, agente de développement culturel
6375, rue Garneau
Sainte-Croix
418 926 3407, poste 222
marie-france.st-laurent@mrclotbiniere.org

N'hésitez pas à communiquer avec nous si vous voulez faire partie du conseil d'administration ou pour devenir membre et participer à ses activités.

patrimoinelotbiniere@gmail.com

tél : 418.926.3407, poste 227

N'hésitez pas à laisser un message sur notre boîte vocale

Rédaction et mise en page

Sylvie Bernard

Lecture

Claude Crégheur et Mélanie St-Jean

Seigneurie de Lotbinière (suite)

Tout comme les premiers seigneurs qui n'habitèrent jamais la seigneurie de Lotbinière, mais plutôt Québec, Eustache Gaspard-Alain Chartier de Lotbinière, de passage à sa seigneurie, logeait habituellement chez son chargé d'affaires. Selon les dires du Seigneur, vers 1814, il y avait à peu près cinq-cent-quatre-vingts (580) terres, dont quatre-cent-cinq (405) en bonnes cultures. La population de cet endroit peut être de 1,750 hommes et 1,650 femmes pour un total de 3,400 âmes... Il ajoute qu'il y a six (6) moulins à scie appartenant à des particuliers et six (6) « potasses ». En 1817, le moulin à farine du Portage verra le jour et déjà à cette époque, il y avait fabrication à grande échelle de produits de l'érable. Sous ce règne arriveront des colons qui commenceront le défrichement entre autres des rangs St-Charles et Rivière Bois Clair.

Ce quatrième seigneur meurt en 1822 et sa fille Julie Christine héritera de la seigneurie de Lotbinière. Julie-Christine Chartier de Lotbinière (19 ans) épouse en 1828, un Suisse, Pierre-Gustave Joly. C'est au cours d'un voyage au Canada, pour des raisons



commerciales, qu'il noue des relations amicales avec la famille Chartier de Lotbinière. Pierre Gustave Joly sera l'administrateur de la seigneurie et Julie Christine, la Seigneuresse. Ce sera le premier couple seigneurial à demeurer sur la seigneurie. Après avoir habité quelques années la maison d'un de ses censitaires, il fera construire en 1840, le manoir de la Pointe-Platon sur un terrain acquis des Dames Ursulines.

L'abbé Édouard Faucher, alors curé de Lotbinière, nous apprend dans son rapport annuel de 1854, que Lotbinière contenait 3,375 âmes, soit quatre-cent-soixante-dix (470) familles 2,144 communiant et il ajoute qu'il y avait quinze (15) écoles fréquentées par quatre-cent-cinquante-huit (458) élèves.

Sur la seigneurie pendant cette période, un moulin à scie est construit à l'embouchure de la rivière du Chêne (Ste-Emmélie), une fonderie verra le jour, ainsi qu'une compagnie de bateaux à vapeur. Julie-Christine, Seigneuresse de Lotbinière décède en 1887 à l'âge de 77 ans.

En 1860, Henri-Gustave Joly devient propriétaire de toutes les seigneuries. À partir de 1861, ce sixième seigneur entreprend une carrière politique qui se terminera en 1906. Sa tâche seigneuriale se trouvait de beaucoup diminuée depuis 1854 avec l'abolition de la tenure seigneuriale. Par cette abolition, la famille Joly bénéficia ainsi de la propriété de toutes les terres non concédées et d'une rente annuelle payable par le trésor de la Province.

En 1862, la paroisse Saint-Louis de Lotbinière donne naissance à deux (2) nouvelles paroisses: Saint-Édouard et Sainte-Émmélie de Leclercville. D'après le recensement fait par le gouvernement provincial en 1871, la population atteignait 4,447 âmes réparties comme suit :

- Saint-Louis de Lotbinière : 2,129 âmes
- Saint-Édouard : 1,197 âmes
- Sainte-Émmélie de Leclercville : 1,131 âmes

Henri-Gustave Joly, après le décès de sa mère Julie Christine, dernière représentante de la famille Chartier de Lotbinière fera une demande auprès du gouvernement pour l'autoriser à joindre le titre de Lotbinière au nom familial de Joly.

Grâce à lui, aujourd'hui encore, nous parlons de la Seigneurie Joly de Lotbinière. Il décède en 1907 à l'âge de 79 ans. Edmond-Gustave Joly de Lotbinière lui succède en 1908. Avec lui, débute une nouvelle activité économique sur son domaine, celle de la mise en valeur de la forêt créée par le besoin de bois de construction et de traverses de chemin de fer. Une indisposition subite l'enlève à l'affection de sa famille et de ses censitaires en 1911 à l'âge de 52 ans au manoir de la Pointe Platon. Il était seigneur de Lotbinière depuis trois (3) ans seulement.

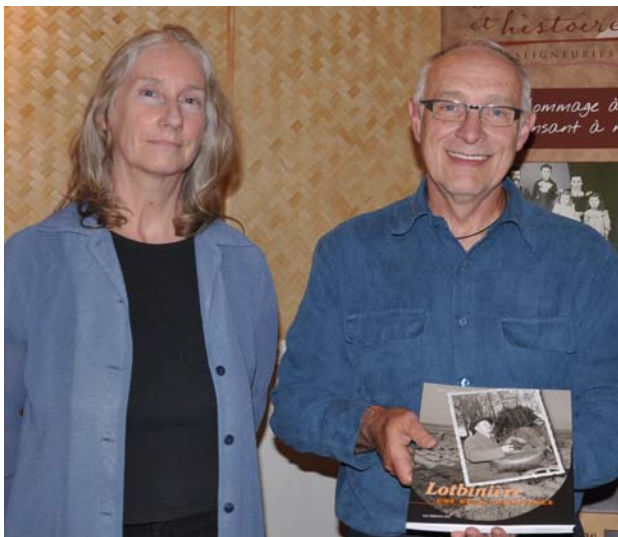
En 1911, un nouveau seigneur, Alain Joly de Lotbinière. Ce dernier continue l'exploitation forestière sur le domaine seigneurial. C'est ainsi que naîtront Saint-Janvier-de-Joly et Saint-Edmond de Val-Alain.

Accès au local de la société

Prendre note que le local est ouvert les mardis avant-midi de 9 h à 12 h jusqu'au 28 mai inclusivement. M Claude Crégheur est à votre disposition pour y faire vos recherches en histoire et en généalogie. Après le 28 mai, vous devez prendre rendez-vous en téléphonant au 418.926.3407, poste 227. Laissez vos coordonnées sur la boîte vocale pour que nous puissions vous rappeler.

Prix du patrimoine 2013

Claude Crégheur et votre société sont heureux d'avoir remporté le premier prix dans la catégorie *Interprétation et diffusion* pour la rédaction du livre «Lotbinière - une belle connivence» dans la collection 100 ans noir sur blanc aux Éditions GID. Ce prix récompense les efforts de Claude dans sa recherche et la rédaction. Claude était accompagné de Francine Lemay, Marielle Sylvain et Marie-France St-Laurent dans l'élaboration de ce projet.



La fabrique de Sainte-Émmélie de Leclercville a, quant à elle, remporté le premier prix dans la catégorie *Conservation et préservation* pour le grand projet de réfection de l'enveloppe de l'église. Cette réfection consistait en la restauration de la maçonnerie du parement de brique, la restauration de la fenestration et le remplacement du revêtement de toit pour une tôle traditionnelle à baguettes.

Madame Geneviève Lejeune-Ross a remporté le premier prix dans la catégorie *Porteur de tradition*. Madame Ross donne des cours de tricot et de filage aux gens de la région.

Finalement, une mention spéciale a été décernée à la municipalité de Saint-Sylvestre et *Corneal Cealteach*, pour la conservation et la préservation d'un ensemble patrimonial du cimetière protestant *St. Sylvester West Cemetery (King's Cemetery)* et le vieux chemin Craig qui le dessert.

Félicitation à tous les lauréats. La remise des prix au niveau régional se tiendra le 15 juin 2013 à Saint-Georges de Beauce.

Livret Villages et Visages en Lotbinière – Les moulins

Nous sommes présentement à la rédaction du deuxième livret de la collection Villages et Visages en Lotbinière. Ce deuxième livret portera sur l'histoire des moulins dans nos 18 municipalités.

Nous sollicitons votre aide à la collaboration de ce livret. Si vous avez ou connaissez des gens ayant des informations sur les moulins des municipalités de St-Agapit, Issoudun, St-Apollinaire et Saint-Narcisse, contactez-nous s.v.p., soit sur Facebook ou par courriel à : patrimoinelotbiniere@gmail.com

Votre collaboration est importante pour faire découvrir le patrimoine et l'histoire de notre milieu.

Communiquer avec la Société au 418.926.3407, poste 227

Renouvellement de votre adhésion 2013

Il est venu le temps de l'année pour renouveler votre adhésion à votre société d'histoire régionale soit Patrimoine et histoire des seigneuries de Lotbinière.

L'année de cotisation débute en avril pour se terminer le 31 mars. Les avis de renouvellement ont déjà été envoyés par la poste.

Le coût annuel de l'abonnement est de :

15 \$	pour un individu
20 \$	pour une famille
10 \$	pour un étudiant
40 \$	pour le corporatif

Votre soutien est primordial au bon fonctionnement et au succès de la société, et pour la mise en valeur de l'histoire et du patrimoine de Lotbinière.

Nous espérons vous compter parmi nous pour une autre année.

Salon du livre — Québec 2013

Pour terminer en beauté, M. Claude Crégheur a participé au Salon international du livre de Québec en avril dernier au kiosque des Éditions GID.

La présence de M. Crégheur a permis de faire la promotion de notre ouvrage. Ce fut une belle expérience pour Claude et notre société.



L'histoire nous apprend que l'intendant Jean Talon donna une grande impulsion à la colonisation et au peuplement de la Nouvelle-France par la concession de nombreuses seigneuries au nom du roi.

C'est le 3 novembre 1672 que l'intendant concède à René-Louis Chartier de Lotbinière une étendue de deux lieues et demie (sept milles et demi) sur le fleuve ayant deux lieues de profondeur (six milles). Cette concession commençait au fief Sainte-Croix, à Pointe-Platon, et se terminait une demi-lieue plus bas que la rivière du Chêne. Ce n'était là que la première étape de la constitution de la seigneurie de Lotbinière.

Par la suite, le 1er avril 1685, le 22 février 1686 (par achat) et le 25 mars 1693, René-Louis Chartier de Lotbinière obtint des concessions voisines grâce auxquelles il étendit considérablement son domaine, tant et si bien qu'il mesurait trois lieues et demie de front, sur le fleuve, par six lieues de profondeur. À l'origine, et pendant nombre d'années, les limites de la seigneurie de Lotbinière coïncidaient à peu près exactement avec celles de la paroisse de Saint-Louis de Lotbinière.

LA PAROISSE

En 1693, les habitants construisent une première église (probablement une petite chapelle-église) à un endroit appelé le Domaine. C'est au cours de la construction de cette bâtisse que Mgr de Saint-Vallier, impressionné par la foi et le courage des colons, décide d'élever la mission de Lotbinière en paroisse le 27 septembre 1724.



Vue du quai de Lotbinière
Photo 1196 - SPHSL

LE DEUXIÈME SEIGNEUR DE LOTBINIÈRE

Fait intéressant, le 2e seigneur de Lotbinière, Louis-Eustache Chartier de Lotbinière, après le décès de son épouse en 1723 (suite à la naissance de son huitième enfant), prit la décision de se faire prêtre. « Tonsuré et minoré le 5 avril 1725, Chartier reçut le sous-diaconat le lendemain, le diaconat le 7 avril et la prêtrise le 14. Quatre jours plus tard, Mgr de Saint-Vallier le nommait simultanément chanoine et archidiacre, dignité dont il prit possession le même jour, et dans les deux mois qui suivirent, il devenait vicaire général de l'évêque. C'est en cette qualité qu'il se trouva dans sa seigneurie le 20 juin de la même année, cette fois pour y faire la visite pastorale. »

[Circuit patrimonial de la municipalité Lotbinière](#)

CRÉATION DE NOUVELLES PAROISSES

Le développement de la seigneurie s'est fait peu à peu en commençant par le rang du bord de l'eau pour ensuite s'étendre dans les terres. Ainsi, la paroisse de Lotbinière est devenue la mère de Saint-Édouard et de Sainte-Emmélie de Leclercville (maintenant Leclercville) et la grand-mère de Saint-Edmond-de-Val-Alain (Val-Alain) et de Saint-Janvier-de-Joly (Joly).



Rue de Viller, vers 1940
Photo 1210 - SPHSL

LE PATRIMOINE ARCHITECTURAL

Le patrimoine bâti de Lotbinière est reconnu officiellement par le gouvernement du Québec qui a identifié sept biens culturels classés.

Entre autres, on remarque l'église (la 4e) dont la construction a débuté au printemps de 1818 et qui a été consacrée en 1822. Celle-ci est l'œuvre du grand architecte François Baillargé et la décoration intérieure relève de son fils Thomas.

De plus, on retrouve sur notre territoire plusieurs maisons de pierres construites entre 1754 et le début du 19e siècle. Il est à noter que 36 % des résidences de la municipalité datent d'avant 1900.

Lotbinière compte aussi deux moulins classés monuments historiques :

- Le moulin du Domaine qui a été construit dans le secteur est du village et qui est maintenant une propriété privée.
- Le moulin du Portage qui a été construit en 1816 et qui desservait le secteur ouest de la seigneurie. Il a été restauré et accueille chaque été des artistes qui y présentent leurs spectacles.

PERSONNAGES CÉLÈBRES

Louis-Eustache Chartier de Lotbinière (vicaire général de l'évêque)

Sir Henri-Gustave Joly de Lotbinière (député de Lotbinière à Québec et à Ottawa, président du Conseil d'agriculture de la province, premier ministre du Québec)

Mgr Bruno Desrochers (évêque fondateur du diocèse Sainte-Anne-de-la-Pocatière)

Julie Auger dite mère Sainte-Hélène (descendante de Louis Augé, quatrième supérieure générale des Sœurs de la Charité de Québec pendant 12 ans)

Pamphile Lemay (avocat, bibliothécaire, écrivain et poète)

Il y a quelques mois, nous avons reçu cette demande de Mme Hélène Thivierge (HT) :

«Je suis arpenteure-géomètre et travaille présentement sur un mandat dans le secteur du chemin de la Vieille-Église à Lotbinière. Pour établir la limite d'emprise de cette route, j'aurais besoin de connaître avec une certaine précision depuis quand ce chemin existe.»

Elle avait vu cette photo ci-contre prise à partir du vieux quai de bois et montrant bien le secteur de la Vieille-Église avec la fonderie Bernier et de bien belles maisons et se demandait quand elle avait été prise.

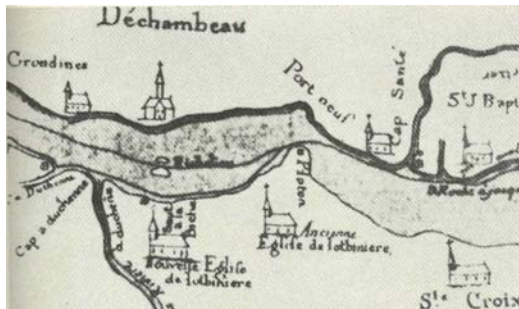


Nous avons eu l'idée de vous partager les échanges que j'ai eus avec elle afin de préciser sa question et surtout de trouver une réponse ensemble. Cet échange vous démontre en partie le type d'intervention que notre société réalise.

HT : Si je ne me trompe, on voit que cette route existait à l'époque de cette photo. J'ai déjà fait des démarches auprès des Archives nationales, mais je n'ai rien trouvé de concluant jusqu'à présent, seulement que cette route existait en 1812... (Réf. *BANQ Pistard, E2 P1633, Procès-verbal de Jean-Baptiste d'Estimauville qui fixe et règle le changement d'une partie du chemin du Roi d'en bas de la paroisse de Lotbinière, depuis chez le nommé Joseph Beaudet, fils de Michel, jusqu'à la terre d'Adrien Leclerc, et le met sur le haut de la côte, avec un pont public . - 14 août 1812*)

CC : L'histoire de la seigneurie de Lotbinière nous est racontée, avec bien des détails, dans les Annales de Lotbinière 1672-1933, écrit par le curé Louis L. Paradis. Il parle de l'établissement de l'église du Sault-à-la-Biche située en bas du Chemin du Roy sur la grève aux pages 96 et 97 relatant cette histoire et qui nous apprend qu'une certaine partie est prévue pour le chemin. Ce document date de 1749 et les travaux ont commencé l'été suivant et le 9 juillet 1750, on bénissait la première pierre. Le chemin existait donc et n'a cessé d'exister avec améliorations bien sûr suivant les années. La photo montrant la Vieille-Église, vue du quai, date de la fin des années 1890 (pas plus de précisions).

HT : Merci beaucoup pour ces nouvelles informations. Entre-temps, j'avais continué mes recherches aux archives nationales et mis la main sur ce qui semble être le procès-verbal d'ouverture du chemin du Roy mentionné au document que vous m'avez transmis. Il aurait été ouvert en 1723 et c'est ce chemin qui serait aujourd'hui « le chemin de la Vieille-Église » dans ce secteur, selon les titres de propriété. Aussi, ce « chemin d'en bas » aurait été « déplacé » en haut de la côte en 1812 (route 132 actuelle). Le fait que le chemin du Roy soit mentionné comme déjà existant dans le document que vous me transmettez renforce mon opinion professionnelle et pour cela je vous remercie infiniment.



CC : En effet, le premier chemin verbalisé le fut vers 1723 par le Grand Voyer Robineau. Si vous regardez attentivement la photo de "la Vieille-Église vue du quai", la maison que vous voyez en haut à gauche sur la côte est la maison de François Bélanger, un des 2 donateurs du terrain pour la construction de l'église. Cette maison existe toujours. L'église ne faisait pas face au fleuve, mais vers l'ouest, vers Leclercville aujourd'hui (voir croquis ci-joint et description des Annales pour situer l'espace occupé par cette église et le cimetière prévu). Et on dit que le terrain concédé était borné de front au chemin du Roy ce qui me laisse penser que le chemin du Roy passait sur la côte où se situe la maison de François Bélanger. En tout cas, ces familles ont dû se construire le long d'une route.

La référence pour le croquis est : Les deux églises de Lotbinière en 1751, d'après la Carte générale des paroisses et missions de la Nouvelle-France. Cf. Pinard.

Recueil de cartes et plans...Paris, 1893. Et ceci est tiré du livre de Gérard Morisset, Les Églises et le trésor de Lotbinière.

HT : Ce qui me pose à m'interroger c'est que le site de la toponymie du Québec mentionne qu'un terrain de tennis occupe maintenant l'ancien emplacement de cette « Vieille-Église », lequel terrain de tennis est situé sur le lot 75. Or, la maison de M. François Bélanger en haut de la côte se situe elle aussi sur le lot 75 (il est grand ce lot!). Comme si ce M. possédait déjà un terrain s'étendant du haut au bas de la côte, ça c'est possible, car à cette époque chacun devait avoir accès au Fleuve et les lots devaient être cordé. Alors, ça pourrait expliquer que ce dernier ait été donateur (une partie de son lot 75) et que la Vieille-Église serait située en bas, même si sa maison est en haut.

Autre point qui me porte à m'interroger : le procès-verbal qui fixe et règle le changement d'une partie du chemin du roi d'en bas de la paroisse de Lotbinière et le met sur le haut de la côte. J'en déduis qu'il faut qu'il soit en bas pour monter en haut de la côte, sinon on parlerait juste de le changer d'endroit? Aussi, dans le procès-verbal dont je vous parlais, il est mentionné que le chemin descend la côte et qu'on devra prévoir des fossés et reculer les clôtures afin que le chemin ne soit nullement atteint des grandes mers... Je ne sais pas si je comprends bien tout ce texte, c'est parfois difficile à lire, mais c'est ce que je lis au bas de la première page.

Un autre questionnement : dans le document que vous m'avez transmis hier, qui décrit l'emplacement de la nouvelle Église, on parle de créer un chemin d'accès au Fleuve de 24 pi, soit 12 pi de part et d'autre de la limite de propriété.... Selon moi, cela signifie que l'Église est en bas s'ils prévoient l'accès au Fleuve par un chemin mitoyen, car la pente serait trop abrupte pour descendre en ligne droite (en suivant la limite, 12 pi de chaque côté). Selon moi, ce serait plutôt le début de l'histoire du quai de Lotbinière. Il ne faut pas oublier qu'en 1750, le Fleuve devait encore être la voie de transport la plus populaire. Malgré tout cela, il reste qu'il serait étrange, comme vous dites, que la maison n'ait pas été construite le long d'une route.... Bien étrange même.

HT : Aussi, l'orientation de cette dernière maison m'inspire un bon questionnement : généralement, les maisons font face à quelque chose. Mais quoi dans ce cas? Je crois que ceci explique cela. La maison était en haut de la côte pour faciliter les travaux sur la ferme et l'établissement des bâtiments (quel intérêt de s'installer dans l'espace réduit entre le Fleuve et le cap pour les bâtiments et monter la côte plusieurs fois par jour pour les travaux de la ferme?). Aussi, pour ce qui est de l'Église, en bas facilite l'arrivage de gens par le Fleuve. Et les habitants d'en haut peuvent descendre la côte pour y aller, donc accessible à tout le monde. Une autre hypothèse, mais toujours pas de certitude. Finalement, l'objet précis de ma quête est de savoir l'ouverture de la route à travers ces années charnières : 1706 à 1777, 1777 à 1855 ou 1855 à 1979. Je suis certaine que le chemin existait en 1814, mais est-ce qu'il existait avant 1777? Là est la vraie question que je me pose. Qu'en pensez-vous?

CC : Effectivement, le site de l'église est maintenant sous un terrain de tennis et tous les anciens lots étaient bornés par le fleuve au nord. Aussi, la maison Bélanger ne suit pas la route actuelle, elle est plutôt de biais avec celle-ci alors la route avait une certaine déviation par rapport à aujourd'hui.

Dans les Annales du curé Paradis, il mentionne bien que la route verbalisée suivait le fleuve là où c'était possible, car il ne faut pas oublier que Lotbinière est majoritairement situé sur la falaise et les accès naturels au fleuve (là il y a assez d'espace pour construire un quai) ne sont pas nombreux.

Je crois que la configuration actuelle de la côte du Quai, qui bifurque en bas vers le quai à droite et la rue qu'on a appelée la Vieille-Église à gauche existe sûrement depuis la construction de ladite église. En bas des falaises, il y a aujourd'hui plusieurs côtes qui y descendent où on retrouve plusieurs chalets et maintenant des maisons habitées à l'année, mais, comme vous dites, à l'époque on ne s'installait pas en bas des falaises pour ensuite remonter pour faire ses travaux agricoles en haut et d'ailleurs cette partie de terre le long de la grève est habitée depuis moins d'une centaine d'années.

Lorsque je regarde le plan cadastral de 1879, il n'y a aucune route verbalisée sur la grève tout au long de la municipalité. Et d'ailleurs, sur cette même carte, on voit que le cours d'eau du Sault-à-la-Biche traverse plus haut les lots 75 et 89 pour aboutir un peu à l'est de la descente actuelle.

Votre dernière hypothèse est bien plausible, car ça permettait effectivement à tous les paroissiens en provenance de l'est comme de l'ouest de la paroisse de se rendre à l'église par la voie du fleuve.

HT : Si je résume : Le site de cette « Vieille-Église », adjacente au chemin du Roi, est maintenant un terrain de tennis, lequel terrain de tennis est situé en bas de la côte, en front du chemin actuel de la Vieille-Église. Donc, tout porte à croire que le chemin de Roi est maintenant le chemin de la Vieille-Église, ou du moins, qu'ils se trouvaient tous les 2 en bas de la côte; aussi, j'aime quand vous dites que « Je crois que la configuration actuelle de la côte du Quai, qui bifurque en bas vers le quai à droite et la rue qu'on a appelée la Vieille-Église à gauche existe sûrement depuis la construction de ladite église. » En fait, l'existence d'une Église laisse présumer l'existence d'un chemin pour s'y rendre, par voie d'eau et de terre. À cette étape, ça me semble logique; donc, le chemin existerait au moins depuis 1750 (soit dans la tranche 1706 à 1777 pour résoudre mon énigme).

Je suis déjà allée à Lotbinière plusieurs fois dans le cadre des mandats d'arpentage dans ce secteur, jamais je n'avais eu besoin de me prononcer sur la largeur de cette route. En effet, pour l'avoir marché et grimpé quelques fois, je peux affirmer que le cap n'est pas « descendable » en ligne droite avec quelconque véhicule (même à cheval) car la pente y est trop abrupte. Les sentiers/routes doivent y être aménagés en oblique pour diminuer la pente. Donc on exclut que l'Église soit en haut de la côte avec un chemin mitoyen pour se rendre au Fleuve. De plus, à cette époque, il n'y avait rien de mieux pour les « notables » que de s'installer près de la voie navigable ET d'une Église pour faire des affaires, par mesure d'accessibilité. Comme vous disiez, à cette époque, les quais et descentes de la côte devaient être très peu nombreux, ce qui faisait de ce lieu un endroit propice et unique. Aussi, si on pose la question à l'envers : pourquoi avoir choisi ce site? D'après moi, il n'a pas fallu beaucoup de temps pour former un nouveau « petit village » autour de cette Église, aujourd'hui le chemin de la Vieille-Église. Finalement, je suis pas mal certaine de l'existence de ce chemin avant 1777. Ce qui répond à ma question initiale.

Ce genre de question nous met bien à l'épreuve à l'effet de vouloir démontrer l'exactitude d'un emplacement à partir de documents d'archives et montre bien la démarche rigoureuse qu'il a fallu faire à partir de nos compétences respectives pour en arriver à une conclusion logique et documentée.

OFFRE D'EMPLOI ÉTUDIANT POUR L'ÉTÉ

Nous sommes à la recherche d'un étudiant (intérêt pour l'histoire un atout) pour travailler dans notre local à Sainte-Croix. La période de travail est pour l'été, soit de la fin du mois de juin à la fin du mois d'août. Le travail est principalement à l'ordinateur.

S.v.p., envoyez votre CV par courriel à : patrimoinelotbiniere@gmail.com

Pour toute information, contactez Mme Sylvie Bernard au **418-599-2942**